

Commune de RENWEZ

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de RENWEZ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique par arrêté municipal n°2019-28-A en date du 11 avril 2019 sur le projet de Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme.

Mr François PIERRARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mr le Président du Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE par décision du 28 mars 2019.

L'enquête se déroulera à la mairie du 6 mai au 6 juin 2019 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00) pour une durée de 30 jours. Le dossier est consultable en mairie au format papier.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- Lundi 6 mai 2019 de 11h00 à 12h00
- Samedi 18 mai 2019 de 10h00 à 12h00
- Jeudi 6 juin 2019 de 14h00 à 15h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la **Mairie place de la Mairie 08150 RENWEZ** (Enquête publique Révision allégée du P.L.U – A l'attention du Commissaire enquêteur).

La personne responsable du projet de **Révision Allégée du P.L.U.** est Mr Michel DOYEN, Maire de **RENWEZ**. Les dossiers d'enquête publique comprenant les informations environnementales sont consultables en mairie ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale. Des informations pourront être demandées auprès du secrétariat de mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant une durée d'un an.

Le Maire,
Michel DOYEN